

Chaos en Côte d'Ivoire et en Guinée : L'intrigant silence coupable de la CEDEAO

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 28 OCTOBRE 2020

718

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



France

Les caricatures sataniques



**Quand Moctar Ouane s'exonère de l'adoption
du plan d'actions de la feuille de route par le CNT**



**CNPM : Quand Mamadou Sinsy Coulibaly tente
d'intimider la justice**



SAER GROUP C'EST:

**+ de 400
collaborateurs**

aux nationalités multiples, répartis au sein de
26 sociétés, qui oeuvrent tous au rayonnement
de la marque SAER.

SAER GROUP

Une	France : Les caricatures sataniques	P.4
Brèves	Libération de Soumi : De sérieux doutes sur sa détention par les terroristes !	P.11
	Mali : Les recteurs réclament la dissolution de l'AEEM	P.11
	Mobilisation générale à Gao : Contre les délestages à répétition	P.12
	Un autre braquage à mains armées de trop à Bamako : Le ministre de la sécurité fortement interpellé	P.12
	Coopération mali – France : Signature des accords de convention de 100 milliards de FRANCS CFA	P.13
	Éthique et déontologie : Formation de 80 DIRPUB à partir de demain à Siby	P.13
Actualité	CNPM : Quand Mamadou Sinsy Coulibaly tente d'intimider la justice	P.16
	Monnaie unique de la CEDEAO : L'Eco ne ferait-il pas encore écho en Afrique ?	P.17
	Front social : Les financiers du secteur de l'éducation en grève de 13 jours à partir d'aujourd'hui	P.18
	Mali : Une année scolaire chamboulée	P.19
Politique	Quand Moctar Ouane s'exonère de l'adoption du plan d'actions de la feuille de route par le CNT : Une double violation de la constitution et de la charte	P.20
	Réussite de la transition : Le HCME compte jouer pleinement sa partition	P.22
	Mali : Le M5-RFP, mouvement contestataire contre l'ancien président IBK se dit trahi par la junte militaire	P.23
Culture & société	Histoire du Mali : Qui se souvient de nos jours du franc malien ?	P.25
International	Chaos en Côte d'Ivoire et en Guinée : L'intrigant silence coupable de la CEDEAO	P.26
	Afrique : La fuite illicite de capitaux dépasse 75 milliards d'euros par an	P.27
	Crise politique guinéenne : La mission conjointe CEDEAO-UA-ONU ne fait pas bouger les lignes	P.28
Sport	Championnat national de basket-ball : L'ultime bataille !	P.29

P.11



P.19



P.22



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



France : Les caricatures sataniques

Le vendredi, 16 octobre 2020, un Professeur d'histoire-géographie dans un collège de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), en France, nommé Samuel Paty, 47 ans, est mort, décapité par un jeune homme d'origine tchétchène de 18 ans. Son péché : avoir présenté en classe des caricatures de Muhammad lors d'un cours sur la liberté d'expression. Cette décision avait d'abord provoqué de vives critiques de certains parents d'élèves. Très vite, l'acte de l'assassin sera assimilé à un attentat contre la liberté d'expression, contre la laïcité, deux fondamentaux de la République française. Ainsi l'affaire se transforme en affaire d'État avec l'intervention personnelle du Président Emmanuel Macron qui provoquera une levée de bouclier dans le monde arabo-musulman. Une fois encore, Charlie Hebdo sème la mort à travers ses caricatures qu'on peut qualifier de sataniques. Et se pose la question de savoir si au nom de la liberté d'expression on peut tout dire, tout montrer, se moquer de tout.

Ce qui est arrivé à Samuel Paty est à tout point de vue inacceptable, odieux, inhumain. Au nom du principe de sacralité de la vie, il n'appartient à aucun être humain d'ôter la vie à un autre. C'est pourquoi nous considérons la peine de mort comme incompatible avec le monde du 3ème millénaire. La peine de mort est l'arme

des peuples mentalement arriérés sortis tout droit des tréfonds du Moyen-Âge. De ce point de vue tout homme sensé se doit de condamner avec la dernière rigueur le meurtre de Samuel Paty. Dans toutes les démocraties du monde, la vie humaine est « sacrée et inviolable ».

En principe la liberté telle qu'elle est conçue dans le monde moderne n'a de limites que celles fixées par la loi. On enseigne à tous les étudiants en droit cette célèbre maxime « Notre liberté s'arrête où commence celle des autres ». Ainsi, à condition qu'il ne soit pas porté atteinte aux grands principes qui sont les socles mêmes de l'équilibre des sociétés et des fondements des relations entre elles, il est possible de se moquer de tout. C'est le principe même de l'humour, même si celui-ci se manifeste différemment d'un pays à l'autre, d'un continent à l'autre, d'une culture à l'autre. C'est là toute la difficulté de son usage. Dans un pays comme la France, les caricaturistes font partie intégrante de la culture, ce sont des personnages de grande notoriété tels Cabu ou Plantu, partie intégrante du Patrimoine culturel français. Se moquer de toute chose y compris le Président de la République, le Pape voire Dieu est dans l'ordre normal des choses mêmes si, il faut le reconnaître cela suscite parfois la réprobation de certains citoyens.

Nombreux sont les citoyens français qui se précipitent sur les journaux rien que pour se délecter des caricatures qui y sont proposées.

Pour autant, peut-on se moquer de tout ? Pour les esprits malins c'est oui. Chez les Malinkés se moquer de soi-même est la meilleure manière de se protéger contre les moqueries de l'autre. Cependant, lorsque l'on s'attaque à la religion, on s'attaque au domaine des passions. Cela est particulièrement vrai pour l'Islam où les choses sont immuables depuis le 7ème siècle. L'Islam condamne toute représentation de Muhammad au contraire de Jésus Christ ou du Bouddah par exemple. Certains esprits illuminés interdisent au Mali qu'on puisse entrer dans une mosquée avec une caméra lors des célébrations religieuses de mariage, alors que les prières à la grande mosquée de la Mecque sont retransmises à la télévision saoudienne tout au long de la journée y compris pendant le hadj. Mais l'unanimité est faite autour de Muhammad. En 2015, la quasi-totalité de la rédaction de Charlie Hebdo a été décimée à Paris par les frères Kouachi munis de kalachnikov AK44. La raison : des caricatures de Muhammad publiées dans l'hebdo. Les mêmes que celles que Samuel Paty a montrées à ses jeunes élèves.

La réaction de la France et d'une grande partie du monde libre et démocratique fut soudaine



et sans équivoque. Partout résonnaient des « Je suis Charlie » pour condamner l'horreur et soutenir la liberté d'expression si chèrement acquise. Certains ont indiqué à ce sujet qu'il s'agissait de la lutte entre l'obscurantisme et la lumière, entre la démocratie et la soumission, le monde civilisé et la barbarie. Pourtant, les plus de 60 ans se souviennent certainement d'une chanson de Johnny Halliday intitulée Jésus Christ où l'« Idole des jeunes » disait notamment : « Jésus, Jésus Christ est un hippy... ». Ce fut un tollé général ponctué par la condamnation du Pape à l'époque. Le disque fut interdit et ne sera plus jamais ré-édité. C'est la preuve que dans toutes les communautés existent des personnes qui sont intraitables sur les questions de religions. Certes on était dans les années 1970 mais il n'est pas sûr que de tels propos soient acceptables encore aujourd'hui, même si l'actuel Pape est favorable au mariage civil mais non religieux des homosexuels un sujet tabou dans la chrétienté.

Jusque-là on s'est contenté d'évoquer des caricatures de Muhammad sans expliquer la nature desdites caricatures. Car la vérité est que l'un des dessins montrés aux jeunes élèves représente un Muhammad complètement nu, dans la position du prier musulman, bref un dessin offensant et indescriptible pour tout musulman. Pour celui-ci en effet, cela est pire que les insultes de Johnny à Jésus Christ. Si le geste de Samuel Paty ne justifie pas son exécution, il pourrait expliquer le tollé de la

communauté musulmane mondiale et les attaques personnelles à l'endroit d'Emmanuel Macron quoique celles du Président turc paraissent démesurées.

La France est l'un des pays les plus multiethniques en Europe, un pays où existe une forte communauté de plusieurs millions de musulmans de tous bords. La plupart de ces musulmans se sentent marginalisés dans une France qui a à cœur de les assimiler pendant que leur désir à eux est de vivre pleinement leur foi. La peur qu'ont les Français de se voir un jour minoritaires dans leur propre pays est plus grande que tout. Mais c'est oublier que les musulmans nés sur le sol français et qui ont acquis la nationalité française sont aussi français. Les Français « blancs » devraient se préparer à de grands bouleversements sociaux et

politiques du fait de la poussée démographique des populations actuellement minoritaires qui ne manqueront pas de se développer démographiquement. La stabilité de la France et l'harmonie entre les peuples français passera par le respect des uns et des autres, le respect des personnes, le respect des religions. L'islamisme intolérant et extrémiste, qui met en danger la paix mondiale presque partout, se nourrit de ce que ses adeptes considèrent comme une guerre de civilisation. C'est une forme moderne des croisades qui pourrait précipiter le monde dans des conflits dangereux car la guerre pour la foi est une guerre de fous.

■ Diala Thiény Konaté



RFI

En #Guinée, la Cédéao, l'Union africaine et l'ONU viennent d'achever une mission conjointe pour tenter d'apaiser les tensions après la présidentielle du 18 octobre



Depuis deux ans, des centaines de militants se relayaient pour repousser les tronçonneuses. Mais les autorités ont profité du confinement pour raser cet eucalyptus sacré aux yeux des Djab Wurrung, une peuplade installée dans la région de Melbourne



YERI Bocoum

#YBC/YB
CHAMPION

Merci à Damien Regnard pour tout ce qu'il a fait pour son ami Soumaila Cissé.

J'ai été très heureux de retrouver aujourd'hui mon ami Soumaila Cissé à l'occasion de sa venue en France après sa libération. Nous avons longuement pu échanger avec le Président de la commission des Affaires étrangères, Christian Cambon. Soumaila Cissé nous a parlé des conditions de sa captivité, de sa libération mais aussi de l'avenir du Mali où nos forces armées sont engagées contre les terroristes djihadistes.

Dans cette région du monde particulièrement complexe où la menace sécuritaire et terroriste est omniprésente, nous devons tout faire pour assurer des débouchés politiques et économiques pérennes pour la jeunesse malienne. Il en va du développement de ce pays... il en va aussi de notre sécurité et de la stabilité de la région.



#YBC/YB

Politique !!!

Le parti yelema de Moussa Mara ce vide de ses ténors . Commune 4 Moi, Mr Mamadou Baba Keita et treize autres personnalités du parti YELEMA avons démissionné de toutes les instances et structures du parti YELEMA conformément aux statuts et règlement intérieur du Parti.

Militants et compagnons de lutte depuis plusieurs années, nous avons voulu être respectueux des textes qui régissent le Parti YELEMA, mais hélas, nous avons compris que c'est peine perdue .Nous rappelons que les principes et valeurs qui ont suscité la création de ce parti se sont étiolés au fil du temps. Nous avons bâti YELEMA autour des valeurs suivantes :

- La vérité et la transparence ;
- La responsabilisation de la base ;
- L'intérêt public supérieur aux intérêts privés ;
- A chacun selon ses mérites.

Après plusieurs années d'existence, nous avons Malheureusement constaté que ces valeurs n'ont plus droit d'être citées et cela malgré plusieurs promesses non tenues lors des confections des listes de candidature pour les scrutins de l'élection Communale que des législatives 20 20 . Notre décision est motivé par la violation de ces faits et à tous niveaux du Parti.

Ces différentes raisons font que nous ne sommes plus en mesure de poursuivre notre engagement au sein de YELEMA, Visiblement dans le seul but de servir les autres.

Nous voudrions par cette occasion présenter nos sincères excuses à toutes celles où tous ceux qui , par nos faits et gestes auront été vexés à un moment ou un autre pendant notre collaboration au sein de YELEMA.

- 1- Mamadou Baba KEITA
- 2- Teninkoma DOUMBIA
- 3- Ibrahim SAMAKE dit Sori
- 4- N'Faly KEITA
- 5- Mme Hawa MAGUIRAGA
- 6- Awa KEITA
- 7- Namakan KEITA
- 8- Amadou TRAORÉ
- 9- Amara TRAORÉ
- 10- Boufouné KONATÉ
- 11- Sanoussi KONÉ
- 12- Adama CAMARA

13- Bourama SISSOKO
14- Sitan KEITA



Ibou SY

#Ce matin la plateforme du 10 juillet à été reçue par le ministre de la Reconciliation en occurrence monsieur I. Wagué.

La Plateforme lui a remis un projet de Reconciliation pour les différentes régions du Mali en général et en particulier celle de Tombouctou. I.W



#Fatou Bensouda : « La CPI était critiquée avant moi, elle le sera encore après »

Peu lui importent les revers et les coups bas. À six mois de la fin de son mandat, la procureure générale de la Cour pénale internationale (CPI) défend son bilan, convaincue d'avoir fait avancer la justice, et refuse de se laisser intimider.

Une décennie ou presque à le pourchasser. Ce 17 octobre, Fatou Bensouda ne se trouve pas à plus de quelques kilomètres d'Omar el-Béchir. La procureure générale de la Cour pénale internationale (CPI) a fait le déplacement jusqu'à Khartoum pour rencontrer les nouvelles autorités soudanaises et évoquer le cas de l'ancien président, renversé en avril 2019. Détenu dans la prison de Kober, el-Béchir est recherché pour génocide et crimes contre l'humanité. Pendant près de dix ans, il a voyagé à travers le monde, au nez et à la barbe de la CPI. Pourrait-il être enfin transféré à La Haye ?

Nul doute que l'ancienne ministre gambienne de la Justice y travaille d'arrache-pied. Le transfert d'el-Béchir serait une victoire, aussi bien pour elle que pour cette Cour à la légitimité contestée dont elle est le visage depuis juin 2012. Montrée du doigt pour ses dossiers d'accusation jugés trop fragiles (dans les cas Gbagbo et Bemba notamment), soumise à une pression politique extrême, Fatou Bensouda, 59 ans, ne se laisse pas démonter. Une à une, elle écarte les critiques et jure que rien ne la fera dévier.



Communiqué N°11/020 du Collectif des Maliens Avertis et Réveillés "CMAR"

Le Collectif des Maliens Avertis et Réveillés "CMAR" a appris depuis quelques jours les déclarations de détresse face à la situation de Farabougou qui a conduit à une intervention de l'armée pour calmer la situation. Le CMAR demande au peuple malien de continuer les mêmes cris de détresse pour permettre une intervention pareille dans les autres localités assiégées du Mali. Le CMAR confirme que le Mali est un et indivisible, cependant la même manière de mobilisation pour Farabougou doit être faite pour les autres villages afin d'atténuer les souffrances des populations qui souffrent plus de 8 ans. Le CMAR tout en contribuant à la promotion d'un esprit patriotique des Maliens, sait compter sur l'engagement des Maliens pour la libération de l'ensemble du Mali.

Signé: Bureau du Collectif des Maliens Avertis et Réveillés "CMAR".



Ouverture Média - OM

#OM Info: #Urgent

Cheick Amadou Barry, journaliste sportif à l'ORTM, est décédé ce matin à l'hôpital Golden Life de Badalabougou des suites d'une longue maladie. C'est une grande voix du football qui s'est éteinte. Souffrant depuis plus d'un mois, le journaliste sportif Cheick Amadou Barry est décédé ce mardi matin à l'hôpital.

Plus de détails dans l'émission #ThiernoDecrypte de ce soir.

Paix à son âme !

#OM #TD



Jeune Afrique

Interdit de séjour en Côte d'Ivoire, l'activiste Kemi Seba est arrivé à Abidjan le 24 octobre pour appeler à un report de l'élection présidentielle.



Les responsables des six unions zonales de la Confédération africaine de football appellent le président de l'institution à briguer un second mandat.



PINAL

Au Mali, il y a "village et village", avec le blocus sur Farabougou, nous avons vu tout Bamako avec son Facebook, presse nationale, radios et télévisions, qui faisait des directs en interpellant qui de droit, alors que c'est une affaire entre des villages voisins. Mais, dans le centre, cela est vécu par des centaines de villages et ce sont des flagorneries de ceux qui sont sensés assurer la protection des populations et de leurs biens.

Où est l'unité nationale ?

ALLAH sauve ce qui nous reste !

Pinal



Baba Boubacar Keita

Est il normal que certains hôtels et certaines ambassades occupent nos voies publiques ?



RFI Afrique

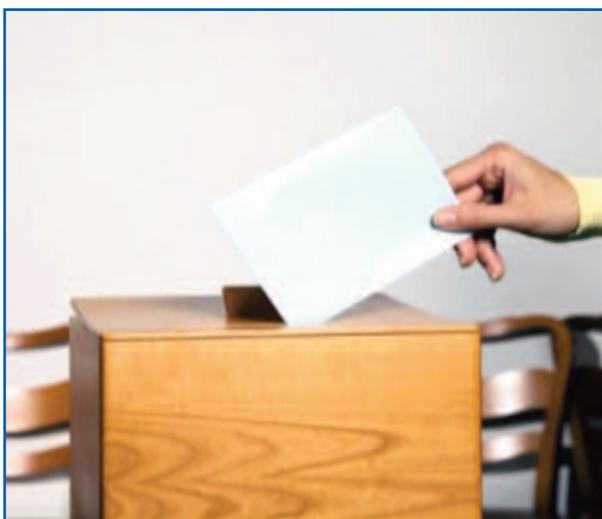
Nathalie Goulet, sénatrice centriste de l'Orne, a remis le 30 septembre le rapport final d'une mission d'information sur le franc CFA. Un rapport fait au nom de la Commission des finances, avec une volonté de clarifier un certain nombre d'aspects techniques et de contre-vérités qui circulent dans le débat sur la sortie du franc CFA.





Moussa Baba Coulibaly

Et si on abandonnait les élections ! Si 30 ans après l'instauration du multipartisme, les élections, dans la plupart des pays africains, continuent de faire l'objet de fraudes, de manifestations avec parfois, mort d'homme, il ya lieu de s'interroger sur la pertinence des élections comme mode de désignation des dirigeants. Je serais favorable à un regroupement de la multitude des partis politiques en trois pôles et tous les 5 ans, le futur président sera choisi, en rotation, sur la base de la proposition faite par le parti et sous réserve que le candidat réponde aux exigences de loi pour être désigné président de la république. Avantages : moins d'argent dilapidé dans les campagnes électorales, climat social préservé, exit les multiples missions de médiation pas toujours fructueuses. Essayons voir.



Encourager la partition et avoir le culot de venir rencontrer ses "amis" sous nos yeux, c'est vraiment un affront de trop.

MALI KANU

Séance de travail à l'ASSEP et à l'URTEL : Le Ministre de la Communication et de l'Economie Numérique, Dr Hamadou TOURE, s'est rendu tour à tour aux sièges de l'Association des Éditeurs



de Presse Privée (ASSEP) et de l'Union des Radiodiffusions et Télévisions Libres du Mali (URTEL) pour une séance de travail, ce lundi 26 Octobre 2020.

Avec les faitières de la presse écrite privée (ASSEP) et des radios libres du Mali (URTEL), le Ministre TOURE a sollicité l'accompagnement des médias pour expliquer les enjeux de cette transition et surtout de mettre l'accent sur l'importance de sa réussite pour le devenir de notre nation.

Il a invité les médias à plus de professionnalisme à travers des formations pointues et au respect de l'éthique et de la déontologie de la profession. Le Ministre TOURE se dit prêt à accompagner les médias pour la consolidation de la démocratie et le renforcement de la liberté d'expression au Mali.



Gouvernorat de la Région de Kayes

LE MINISTRE A RENCONTRE LES GOUVERNEURS DE REGIONS ET DU DISTRICT.



Le Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation a rencontré, le lundi 26 octobre 2020, les Gouverneurs de Régions et du District. Au cœur des échanges, les missions assignées au Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation par la Charte et la Feuille de route de la Transition.

Comme à l'accoutumée, après sa prise de fonction, le Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation reçoit les Gouverneurs de régions et du District en présence des Directeurs des services centraux, des Chefs des services rattachés et des organismes spécialisés du département.

Pour le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, le Lieutenant-Colonel Abdoulaye MAIGA, la rencontre intervient dans un contexte particulier. Elle offre l'opportunité de recueillir les propositions afin d'enrichir le plan d'action pour la mise en œuvre des missions confiées au département à l'issue des journées de Concertations nationales pour un retour rapide à l'Ordre Constitutionnel.

Ces propositions, précisera-t-il, se rapportent aux axes 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de la feuille de route de la transition. Il s'agit notamment de :
- Diligenter la relecture et l'appropriation de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger ;

- Procéder à la dissolution effective de toutes les milices d'auto-défense ;
- Redéployer les forces armées et de sécurité sur toute l'étendue du territoire national ;
- Restaurer l'autorité et l'utilité sociale de l'Etat à travers la fourniture des services sociaux de base ;
- Promouvoir la citoyenneté et le civisme à travers l'éducation et la culture ;
- Organiser les assises nationales sur l'éducation ;
- Engager une refonte du système éducatif ;
- Parachever le processus de réorganisation territoriale ;
- Reformuler le système électoral en prenant en compte les maliens établis à l'étranger ;
- Elaborer et adopter une nouvelle constitution ;
- Poursuivre le chantier de la régionalisation ;
- Engager le débat sur les questions de société comme le rôle des autorités coutumières et religieuses, la question de la pratique de l'esclavage ainsi que le statut de la femme ;
- Engager le dialogue entre les communautés et acteurs locaux en conflits ;
- Créer les conditions favorisant le retour des déplacés et des réfugiés ;

- Elaborer un chronogramme pour les futures échéances électorales ;
- Organiser les opérations référendaires et les élections générales, entre autres.

« Les propositions pertinentes qui sont attendues des Chefs de l'exécutif régional dans ces domaines permettront au département de disposer d'une feuille de route répondant aux aspirations de nos populations » a souligné le Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation dans son allocution d'ouverture des travaux.



SAMA

transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À

40%

SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money

Libération de Soumi : De sérieux doutes sur sa détention par les terroristes !



A peine libéré des mains des djihadistes, Soumaila Cissé, Chef de file de l'opposition, s'est aussitôt livré à une incroyable fanfaronnade médiatique, allant jusqu'à créer le doute dans plusieurs esprits, sur la véracité de sa détention par les terroristes. Ces passages médiatiques tous azimuts ont fait l'objet de multiples attaques ouvertes du côté de l'opinion publique malienne qui n'a pas du tout digéré ces sorties « incongrues » du Président de l'URD.

Durant les six mois de sa captivité, le sort de Soumaila Cissé n'avait cessé de faire l'objet d'inquiétudes et de vives préoccupations au sein des populations maliennes qui luttèrent, monts et vaux, pour le retrouver. D'innombrables initiatives, tant civiles que politiques, ont été prises pour obtenir sa libération afin qu'il soit retrouvé sain et sauf et puisse reprendre ses activités politiques et de veille citoyenne. Le pavé a été battu de tous les côtés, dans les sens et en de les manières pour que Soumaila Cissé soit sauvé d'une captivité que presque tout le monde imaginait invivable pour lui, surtout, vu son âge et sa non-familiarité avec des conditions de vie extrêmes.

Au-delà des initiatives nationales, plusieurs pays et organisations étrangères, s'étaient activement mobilisés en faveur de la libération de Soumaila Cissé. Tout le monde, comme un seul homme, s'était dressé contre un acte de captivité aussi bien barbare qu'intolérable. Après six mois, Soumi, en compagnie de l'otage française, Sophie Pétronin, a été libéré contre 230 djihadistes incarcérés dans les prisons maliennes. Même si cela a créé des grincements de dents, nombreux ont pacifiquement fini par y voir un sacrifice ultime pour obtenir la libération d'une haute personnalité publique et à cette seule idée, les esprits avaient commencé à s'apaiser.

Mais, apparemment, Soumi semble n'avoir tiré aucun enseignement de tout ce déroulé. Plutôt que de se donner suffisamment le temps d'observer les choses, surtout après un long moment d'absence, pour ensuite mieux se prononcer, l'Homme a goulûment bondi sur presque toutes les opportunités médiatiques qui se sont présentées à lui pour débâler des choses qui n'en valaient strictement pas la peine. A y ob-

Mali : Les recteurs réclament la dissolution de l'AEEM



Le vendredi 23 octobre dernier, s'est tenue au Rectorat de l'Université des Sciences juridiques et politiques de Bamako (USJPB), une conférence des responsables universitaires pour dénoncer la violence dans le milieu.

Cette conférence a rassemblé les recteurs des cinq universités, les doyens des différentes facultés, ainsi que les directeurs des grandes écoles et instituts du Mali. Au cours de cette cérémonie, les responsables de l'espace universitaire ont demandé aux autorités d'abolir l'AEEM dans le système éducatif malien.

Source : Le Pays- Mali



server de plus près, l'on n'aurait point cru que Soumi a passé un seul jour en captivité aux mains des djihadistes, mais plutôt, comme si tout avait été scientifiquement orchestré pour qu'il réapparaisse en « héros » sur la scène nationale.

A travers cette communication, Soumi se verrait-il déjà sous le manteau du nouveau « Chef d'État » du Mali ou est-ce simplement une façon de se moquer de tous ceux qui ont passé des nuits blanches à se soucier pour sa vie ? L'avenir nous en dira certainement !

La Rédaction
Source : Le point

Mobilisation générale à Gao : Contre les délestages à répétition



Les populations de Gao connaissent des délestages incessants en période de forte chaleur. Mais cette année, les coupures d'électricité sont intervenues en toutes saisons. Dans la « cité des Askia », l'heure est à la mobilisation générale pour trouver des solutions.

Au quartier Château où se situe l'atelier de soudure de Mohamed, les activités sont à l'arrêt. Depuis quelques jours, ses commandes sont soit annulées ou retardées à cause des délestages fréquents dans la ville. En espérant le rétablissement de l'électricité, les employés de Mohamed passent leur temps autour du thé. C'est devenu le quotidien de plusieurs chefs d'entreprises ou de simples citoyens dont le travail est tributaire de l'électricité.

Durant certaines périodes de l'année, l'électricité devient un luxe à Gao. Ceux qui n'ont pas les moyens de s'équiper en panneaux solaires ou de payer des groupes électrogènes peuvent passer des jours dans le noir. « Avant, c'était pendant la période de chaleur que nous assistions aux délestages. Mais cette année, nous avons assisté à des délestages durant toutes les saisons. L'électricité est devenue un luxe pour nous aujourd'hui à Gao », déplore Halidou Maliki, membre du forum des organisations de la société civile.

MARCHER POUR FAIRE BOUGER LES LIGNES

Cette situation est indépendante de la volonté de la société Énergie du Mali (EDM-SA), selon son directeur régional. « Seulement 5 des 7 générateurs marchent. Les autres sont en panne », explique le responsable de l'EDM-SA. Cet argument ne convainc pas les habitants de Gao qui prévoient de multiplier les marches pour faire bouger les lignes.

Le vendredi, 16 octobre 2020, une organisation de la société civile a manifesté pour demander la fin des délestages à travers une déclaration adressée au gouverneur.

ENCLAVEMENT DE LA VILLE

Autre argument avancé par le directeur régional de l'EDM-SA, l'enclavement de la ville. A cause des difficultés de liaison entre Bamako et Gao, des prestataires de la société Manutention africaine, chargée de la maintenance, n'ont pu faire le déplacement. « Dès qu'ils auront un moyen pour venir à Gao, les générateurs seront réparés et tout rentrera dans l'ordre », tente de rassurer le directeur régional.

La Fédération des organisations de la résistance civile de Gao (FORC-G) est à pied d'œuvre pour l'acheminement des techniciens sur place. Elle a démarché le contingent allemand de la Minusma (Mission mul-

Un autre braquage à mains armées de trop à Bamako : Le ministre de la sécurité fortement interpellé



Au regard de l'insécurité grandissante dans le District de Bamako, la question qui revient sur les lèvres est la suivante : Qu'a servi le départ du Président Ibrahim Boubacar Keita ?

Car pratiquement rien n'a changé. Pas plus tard que le lundi, 26 octobre 2020, un paisible citoyen a été tiré à bout portant en pleine journée et dépossédé de plusieurs millions de FCFA. « Que Dieu sauve le Mali ! » Nul doute, les uns et les autres n'arrêtent pas de poser la question suivante : Où est passé le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, Colonel Modibo Koné qui fait partie du Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP) ? Depuis le coup d'Etat du 18 Août 2020 perpétré contre le Président IBK, le peuple malien assiste à une sorte de statu quo qui ne dit pas son nom. Comme sous IBK, il est extrêmement difficile de passer une semaine sans entendre parler de braquage à mains armées. Que fait le Colonel Modibo Koné pour assurer la sécurité des personnes et de leurs biens ? Ce qui est sûr et certain, les populations qui vivent avec « la peur au ventre » attendent beaucoup de lui.

Pas plus tard que lundi 26 octobre 2020, les populations des six Communes du District de Bamako ont été surprises d'apprendre qu'un paisible citoyen a fait l'objet d'un braquage à mains armées tout juste au niveau du Centre Aoua Keita. De surcroit, cet acte ignoble a été commis en pleine journée devant Dieu et les hommes. Cela explique à tel point l'insécurité est grandissante dans le District de Bamako. Il ressort des explications des témoins que la victime a été poursuivie à sa sortie d'une banque où il venait de faire le retrait d'une importante somme d'argent (...)

**Tougouna A. TRAORE
NOUVEL HORIZON**

tidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali) afin de faciliter le voyage des techniciens. En attendant, les populations de Gao doivent prendre leur mal en patience en cette période de transition entre la chaleur et la fraîcheur.

Source : Benbere

Coopération mali – France : Signature des accords de convention de 100 milliards de FRANCS CFA



Cinq accords de convention d'un montant estimé à 100 milliards de francs CFA ont été signés lundi à la Primature, entre le Mali et la France, en présence du Premier Ministre Moctar Ouane et du ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, à la tête d'une importante délégation, a constaté l'AMAP. La première convention porte sur une ligne de crédit en faveur de la Banque nationale de Développement agricole (BNDA) sous la forme d'un prêt de 26,4 Mds de F CFA assorti d'une subvention de 1,5 milliard de F CFA.

La seconde porte sur un prêt de 36,3 Md de F CFA rétrocédé à EDM.SA pour le financement de la Boucle haute tension nord de Bamako.

La troisième porte sur un prêt de 19,8 Mds de F CFA rétrocédé à la Société malienne de Gestion de l'Eau Potable (SOMAGEP) pour le financement de l'adduction d'eau potable dans plusieurs villes secondaires. La quatrième porte sur une subvention de 6,6 Mds de C CFA en faveur du Projet pour l'autonomisation des femmes et le Dividende démographique.

La dernière portant sur une subvention de 6,6 Milliards F CFA, va financer des projets de filets sociaux portés par Jigisèmè Jiri.

Du côté français, toutes les conventions ont été signées par Jean-Yves Le Drian et le Directeur général de l'AFP. Et les signataires du côté malien, étaient respectivement le Directeur général de la BNDA, le ministre de l'Economie et des Finances, Alousséni Sanou et le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Zeini Moulaye.

Le ministre Le Drian pour qui ces signatures illustrent la solidité des liens entre la France et le Mali, a salué les avancées enregistrées dans le processus de la Transition conduite par les nouvelles autorités maliennes.

Le Drian a déclaré qu'il appartenait « d'abord et avant tout aux Maliens, de trouver la solution à la crise qu'ils traversent » avant de d'affirmer que la France et l'Union européenne sont disposées à apporter leur plein soutien pour une coopération renforcée et rénovée.

Le Premier ministre, pour sa part, s'est réjoui de la signature de ces conventions qui traduisent le soutien constant des partenaires et particulièrement de la France à notre pays.

Moctar Ouane a saisi l'occasion pour rappeler la forte aspiration des Maliens au changement et à la construction d'un nouveau Mali et pour y parvenir, « le gouvernement de Transition s'est fixé des objectifs qui sont le renforcement de la sécurité, l'adoption des réformes institution-

Éthique et déontologie : Formation de 80 DIRPUB à partir de demain à Siby



Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Mohamed Salia Touré, a présidé ce matin au Centre international de Conférence de Bamako (CICB) la cérémonie de lancement officiel des sessions de formation de quatre-vingt (80) Directeurs de Publication membres de l'Association des Éditeurs de presse Privée (ASSEP). Il était accompagné par son collègue de la communication et de l'économie numérique, Dr Hamadou Touré. Le thème principal de cette session de formation porte sur l'Éthique et la déontologie du métier du journalisme. Cette formation vise non seulement à améliorer la connaissance de près d'une centaine de journalistes mais aussi participer au développement des ressources humaines des hommes de médias.

Rappelons que cette session de formation est financée par le FAFPA.

SOURCE : CCOM/MEFP



nelles et la promotion de la bonne gouvernance » a-t-il soutenu. Le Chef du Gouvernement a affirmé la détermination du Gouvernement à poursuivre la lutte contre le terrorisme et à tenir les engagements, tant régionaux qu'internationaux pris par notre pays avant de revenir sur la nécessité de l'accompagnement de la communauté internationale, pour la réussite de la Transition, avec la tenue d'élections générales libres, transparentes et incontestables.

KM

EAU MINÉRALE DIAGO NATURELLE

SANTÉ • PURETÉ • LÉGÈRETÉ



SPRIT

SPONSOR OFFICIEL DE VOTRE SANTÉ





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Informations sur le numéro vert 80 00 22 22 de l'OCLEI

L'OCLEI a mis en place le **Numéro vert 80 00 22 22** le 9 décembre 2019. L'appel est gratuit.

Le Numéro vert permet aux citoyens de dénoncer des faits d'enrichissement illicite dont ils ont connaissance. Il est géré par l'Unité des Plaintes et des Dénonciations. Du 9 décembre 2019 au 30 septembre 2020, il a reçu 520 appels. Sur ce total, il n'y a eu que 6 dénonciations concernant l'enrichissement illicite, soit 1%. Le présent message est diffusé pour permettre aux citoyens de mieux identifier les cas d'enrichissement illicite, les personnes et les biens pouvant être dénoncés sur le Numéro vert 80 00 22 22 de l'OCLEI.

- **Qu'est-ce que l'enrichissement illicite ?**

L'enrichissement illicite est le fait pour un agent public d'avoir des biens ou un train de vie qui dépassent ses revenus légitimes.

- **Qui est agent public ?**

Par « agent public », il faut entendre fonctionnaire civil ou militaire, élu, contractuel de l'Etat ou des communes, conseils de cercle, conseils régionaux.

- **Quelles sont les personnes qui peuvent être dénoncées à l'OCLEI ?**

Tout agent ou employé de l'Etat, des communes, conseils de cercle, conseils régionaux, des entreprises d'Etat et des établissements publics, des associations reconnues d'utilité publique, des projets et programmes de l'Etat.

Toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

- **Quels sont les biens susceptibles d'être dénoncés ?**

Les maisons, les immeubles commerciaux, les champs, les fermes, les parcelles non bâties, les comptes bancaires, les valeurs en bourse, les actions dans les sociétés, les assurances-vie, les bijoux de valeur, les véhicules à moteur, les fonds de commerce, le cheptel.

Pour plus d'informations, appelez le Numéro vert 80 00 22 22 ou écrivez à info@oclei.ml

Merci pour votre soutien à la lutte contre l'enrichissement illicite.

Bamako, le 13 octobre 2020.



CNPM : Quand Mamadou Sinsy Coulibaly tente d'intimider la justice

Certains habitudes ont la vie vraiment dure ! Après s'être fait battre à plates coutures par Diadié dit Amadou Sankaré, le désormais président officiellement investi du Conseil National du Patronat du Mali (CNPM), Mamadou Sinsy Coulibaly, même après avoir introduit une requête de rétractation de l'ordonnance gracieuse ayant motivé l'installation de l'actuel président du CNPM, tente toujours de passer par des manœuvres tortueuses pour récupérer ce qu'il aura déjà perdu dans les urnes ! Sa nouvelle trouvaille : intimidation de la justice!

En effet, nous apprenons chez certains de nos confrères qu'environ 300 entreprises se réclamant « soutiens » de Mamadou Sinsy Coulibaly menaceraient de paralyser l'économie malienne si jamais le verdict du procès en cours est défavorable à leur mentor. Aussi entendent-ils, même si nous restons convaincus qu'il ne s'agit là que de la poudre aux yeux, des

menaces portant sur la suspension de collaboration de tout contrôle fiscal dans les entreprises ; la suspension de tout paiement d'impôts et taxes (TVA) ; la suspension de livraison de médicaments dans les pharmacies ; la suspension de flux financiers vers le trésor pendant 72 heures ; la suspension de toute diffusion de messages publicitaires sur l'ORTM...

En termes plus clairs, Mamadou Sinsy Coulibaly ne croit pas en la justice de son pays, ou disons qu'il y croit, mais qu'il se sait déjà vaincu, tant tout l'accable. Aussi menace-t-il, à travers des gens à sa solde (nous voyons mal quel entrepreneur soucieux de son entreprise s'embourberait dans une telle aventure vouée à l'échec) d'entreprendre des actions d'envergures afin de paralyser toute l'économie nationale. Ceux-ci auraient ainsi décidé de paralyser l'économie malienne en boycottant tout ce qui est lié à l'État, au cours d'une réu-

nion tenue dans un hôtel huppé en dehors de Bamako, si leur candidat, notamment Mamadou Sinsy Coulibaly ne gagnait pas contre Diadié dit Amadou Sankaré dans le procès en cours.

Mais de quels arguments Mamadou Sinsy Coulibaly et ses soi-disant soutiens disposent, au regard des textes de la République du Mali, pour ne pas s'acquitter de leurs impôts et autres taxes qu'ils doivent à l'Etat malien. La seule chose dont ils peuvent se prévaloir, c'est de fermer boutique et rester à la maison, si cela les arrange, ou disons, s'ils ont de quoi faire face aux créanciers de leurs entreprises. En vérité, toutes ces menaces n'ont qu'un seul objectif : intimider et influencer la justice ! A croire que Mamadou Sinsy Coulibaly n'a rien tiré comme enseignement du dossier d'outrage à magistrat qui a failli l'amener en prison s'il n'avait fini par faire la courbette devant Nouhoum Tapily (ancien président de la Cour Suprême du Mali qu'il avait traité de l'« homme le plus corrompu du Mali ») pour demander sa clémence. En un mot, avec cette tentative d'intimidation de la justice, il risque plutôt d'aggraver son cas !

■ Yama DIALLO

Monnaie unique de la CEDEAO : L'Eco ne ferait-il pas encore écho en Afrique ?

Huit pays utilisent le franc CFA ouest-africain - le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo, qui sont d'anciennes colonies françaises, ainsi que la Guinée-Bissau, une ancienne colonie portugaise. La monnaie a longtemps été attaquée comme une relique coloniale. En effet, créé par la France en 1945, le franc CFA est adossé à des réserves détenues à la Banque de France à Paris. Et depuis près de 50 ans, les Etats en partage de cette monnaie tentent vainement de se soustraire de ce dictat français !

En décembre 2019, le président ivoirien, Alassane Ouattara, en présence du président français, Emmanuel Macron, annonçait l'opérationnalisation de l'Eco en 2020. En vertu de cette annonce, le franc CFA à huit nations devrait être renommé Eco et ses membres n'avaient plus à constituer de réserves en France. L'ancienne puissance coloniale s'était aussi engagée à quitter les institutions de gestion de la monnaie, même si elle devait fournir une ligne de crédit pour un soutien en cas de crise monétaire.

Cette annonce faite par Alassane Ouattara et Emmanuel Macron ne précisait cependant pas comment le changement cadrerait avec les plans de la Communauté économique des

Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). En 2018, le bloc de 15 pays s'était fixé pour objectif de créer une monnaie unique, également appelée Eco, en 2020. Huit pays de la CEDEAO utilisent le franc CFA, mais l'économie du bloc est dominée par le Nigeria, et leurs critères monétaires, essentiels pour une transition en douceur vers une monnaie unique, sont très divergents.

A l'époque, l'annonce d'Alassane Dramane Ouattara avait suscité l'ire des pays anglophones de l'Afrique de l'Ouest, qui avaient ainsi critiqué cette décision de renommer le franc CFA utilisé par les anciennes colonies françaises, affirmant que cette décision était en contradiction avec les plans visant à introduire une monnaie régionale du même nom dans toute la région. Les membres du Conseil de convergence de la zone monétaire ouest-africaine (ZMAO) avaient en effet "noté avec préoccupation l'annonce de Alassane Dramane Ouattara de renommer unilatéralement" le franc CFA, utilisé par huit pays, en Eco en 2020. Cette décision "n'est pas conforme" aux plans du bloc régional de la CEDEAO d'adopter une monnaie unique également appelée Eco, avaient-ils déclaré dans un communiqué publié après des entretiens à Abuja, la capitale nigériane. Aussi avaient-ils appelé à un som-

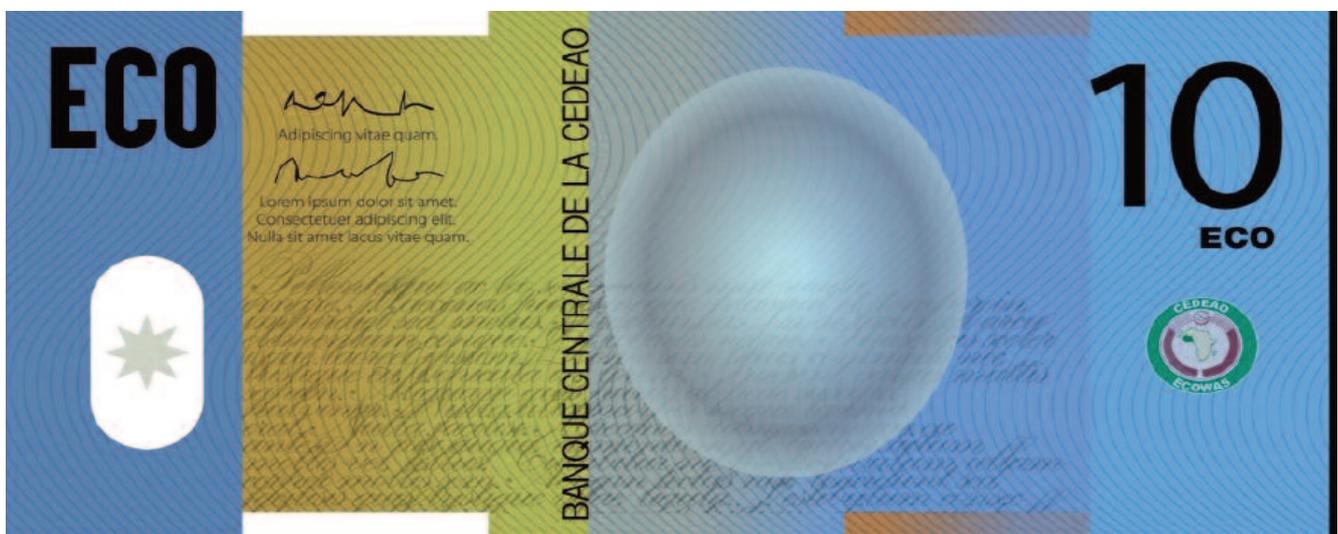
met extraordinaire de la ZMAO "pour discuter de cette question et d'autres questions connexes". Les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales de la Gambie, du Ghana, du Libéria, du Nigéria et de la Sierra Leone, qui sont anglophones, et de la Guinée, qui est francophone, avaient présidé les pourparlers.

L'annonce de Ouattara devait s'appliquer uniquement au franc CFA utilisé en Afrique de l'Ouest, alors qu'un franc CFA parallèle est utilisé par six autres pays d'Afrique centrale. Ce fut donc un camouflet pour Alassane Ouattara et ses homologues de l'UEMOA qui semblent n'avoir d'objections à faire sur cette décision du président ivoirien dont le vrai instigateur n'est autre que Emmanuel Macron, le président français !

En effet, la décision de la création d'une monnaie commune dans l'espace CEDEAO est une volonté commune exprimée par l'ensemble des Etats de la CEDEAO, et non une stratégie mise en place pour soustraire les pays en partage du FCFA du joug de la colonisation monétaire de la France. Aussi, les Etats cités haut avaient exigé un retour aux fondamentaux de la CEDEAO et indiqué qu'un simple changement de nom du CFA à l'Eco ne saurait prospérer !

Depuis lors, des frictions au sein de la CEDEAO ne cessent de s'étaler au grand jour à cause de cette décision unilatérale des pays qui ont en partage le FCFA dans l'organisation. Le Président nigérian menace même de se retirer de la CEDEAO, si le plan Ouattara devrait être la seule marche à suivre ! A quand donc l'Eco, monnaie unique de la CEDEAO ?

■ Yama DIALLO



Front social : Les financiers du secteur de l'éducation en grève de 13 jours à partir d'aujourd'hui

La section syndicale des financiers du secteur de l'éducation (SYNFISE-SNEC) a organisé une conférence de presse, le lundi 26 octobre 2020, à la bourse du travail. Objectif : informer de sa grève de 13 jours à partir du mercredi 28 octobre 2020.

Selon Diodio Samba, le Secrétaire Général de la Section Syndicale des Financiers du Secteur de l'Éducation (SYNFISE-SNEC), les agents financiers de l'État mis à la disposition de l'éducation ne bénéficient ni des avantages accordés aux agents du ministère des Finances, ni ceux accordés par le statut des enseignants. Les revendications sont entre autres: étendre aux agents financiers du secteur de l'éducation des avantages du Décret N°2018-0541/P-RM du 05 Juillet 2018, fixant les taux mensuels de certaines primes allouées aux personnels de certaines directions du Ministère des Finances, nommer par décision des agents chargés de traitement et du

tirage des salaires des enseignants fonctionnaires des collectivités, comme chargés de dossiers, prévoir les intendants dans les budgets de formation et des examens de fin d'année, octroyer un plan de carrière des agents financiers du secteur de l'éducation, réviser le cadre organique des Académies d'Enseignement pour adaptation au contexte actuel, faciliter l'accès des agents financiers aux études professionnelles et autres.

En juillet 2019, des travaux de conciliation ont eu lieu suite à un préavis de grève. Les travaux ont abouti aux résultats suivants : 7 points d'accord, 2 points d'accord partiel, 1 point retiré par le syndicat. Sur les 7 points d'accord, 2 ont fait l'objet de lettres circulaires adressées aux Directeurs d'Académie d'Enseignement (DAE), alors qu'elles devraient être adressées aux autres services de l'éducation. Concernant le point d'accord N°6, la commission n'a siégé qu'une seule fois. Concernant le

point d'accord partiel n°1, le département de l'éducation avait promis d'écrire aux ministères de l'économie et des finances pour les dispositions à prendre parce que l'ensemble des membres de la commission sont unanimes que c'est un droit. « Cette lettre n'a jamais été faite. » De l'avis de Diodio Samba, ils ont mené plusieurs actions qui sont restées sans suite. D'abord, un mois après la signature du procès-verbal de conciliation, la section syndicale a rapproché le département de l'éducation par rapport aux suites des lettres circulaires et l'application des autres points d'accord. « Cette démarche n'a rien donné. » En avril 2020, explique Diodio Samba, une lettre de demande d'audience a été adressée au département de l'éducation, sans suite. Malgré tout cela, précise Diodio Samba, la Section Syndicale des Financiers du Secteur de l'Éducation (SYNFISE-SNEC) a observé un moratoire, compte tenu de la situation sociopolitique du pays. La Section Syndicale des Financiers du Secteur de l'Éducation (SYNFISE-SNEC) a déposé un premier préavis de grève de 72 heures, le 18 septembre 2020, sans suite. Ce qui a conduit la Section Syndicale des Financiers du Secteur de l'Éducation (SYNFISE-SNEC) a déposé un deuxième préavis de grève de 13 jours qui va prendre effet à partir du mercredi 28 octobre 2020.

M.D

Source : Le Républicain-Mali



Mali : Une année scolaire chamboulée



Grève des enseignants, pandémie de Covid-19, coup d'État du 18 août, menaces terroristes... Une année bâclée pour les élèves.

L'alarme retentit enfin dans la cour du lycée Massa Makan Diabaté de Bamako. La première épreuve du baccalauréat 2020 vient de se terminer après une année scolaire plus que compliquée. Les élèves sortent au compte-gouttes des classes d'examen. Parmi eux, Alpha Kébé, qui semble assommé par les quatre heures d'économie qui viennent de s'écouler.

« **L'année a été difficile, amorce-t-il. On a fait des exercices en pensant que le bac n'aurait pas lieu.** » Entre les grèves à répétition des enseignants, la fermeture des établissements pendant quatre mois à cause de la pandémie de Covid-19 et le coup d'État, le spectre d'une année blanche a longtemps plané au-dessus de l'école publique malienne. Le début du calvaire a commencé en décembre, lorsque les principaux syndicats d'enseignants ont déclaré une grève qui s'est étendue des mois durant. Au centre du mécontentement, une augmentation de salaires dont les enseignants devaient bénéficier, mais qu'ils n'ont jamais perçue.

De discussions en négociations avec l'ancien gouvernement de Boubou Cissé, renversé le 18 août par les militaires du Comité national pour le salut du peuple (CNSP), les deux camps campaient sur leur position. « Les caisses de

l'Etat sont vides », avançait le gouvernement. « C'est un mensonge », rétorquaient les enseignants.

« ON NE SAIT PAS QUAND LES GRÈVES FINISSENT »

En tout, les professionnels de l'enseignement ont été mobilisés plus de trois mois entre décembre 2019 et avril 2020. « **Nous avons également décidé de fermer les académies au départ du président Ibrahim Bou-bacar Keïta** », a ajouté Amadou Coulibaly, secrétaire général du Syndicat de l'enseignement de base. Ce n'est qu'à la mi-septembre, après quatre rencontres, que militaires au pouvoir et professeurs ont trouvé un terrain d'entente. « **On m'a dit qu'ils payeraient les retards en novembre, mais c'est impossible** », avance un ancien ministre de l'éducation.

« **Je serai tranquille lorsque tout sera réglé** », renchérit Chérif Haïdara, 15 ans, président du Parlement des enfants, un organe gouvernemental donnant la parole à la jeunesse. « **Les grèves, nous savons lorsqu'elles commencent, pas quand elles finissent. Ce n'était pas la première année que l'on voyait ce genre de situation** », souligne-t-il, effrayé que cela se reproduise l'année prochaine, alors que lui-même préparera le bac.

L'examen allait se tenir alors que les établissements scolaires ont fermé leurs portes entre fin mars et début juin. « **J'ai fait des travaux ménagers, j'ai aidé ma mère en parallèle de m'exercer sur les cours et de faire mes propres recherches** », explique Fanta Doumbia, 17 ans. Elève au lycée privé du Sacré-Cœur, elle s'estime chanceuse : élève dans le privé, la jeune fille n'a pas eu à subir les contestations des professeurs du public.

PRÈS DE 300 000 ENFANTS NON SCOLARISÉS

Pour pallier le manque de cours, les lycéens ont dû s'organiser de leurs côtés, établir une routine. Alpha Kébé, qui se dit prêt à affronter les différents examens, raconte qu'il invitait des amis chez lui pour les révisions. « **Mais les agendas ne correspondaient pas tout le temps. Etant donné que je travaille de 7 heures à 21 heures, je ne pouvais étudier que le soir ou tôt le matin** », se souvient-il.

Un « **programme censé être exécuté sur neuf mois ne peut être acquis en quatre** », gronde Chérif Haïdara. « **Il n'y a certes pas eu d'année blanche, mais l'année est définitivement bâclée** », ajoute son comparse de l'Association des élèves et étudiants du Mali (AEEM), Moussa Niangaly. « **D'autant que les écoles ont rouvert sur la période habituelle des vacances, lors de l'hivernage, quand les élèves aident les parents au champ dans certaines zones du pays plutôt que d'étudier** », précise-t-il.

Bien que parfois éloignés de Bamako, les élèves du reste du pays n'ont pas été épargnés par la grève nationale et les mesures prises pour endiguer la pandémie. Dans le nord et le centre du pays, tourmentés par l'influence des groupes djihadistes et les violences intercommunautaires, 1 200 écoles étaient fermées en mars et « **près de 300 000 enfants sont aujourd'hui hors du système éducatif** », s'inquiète Chérif Haïdara.

Paul Lorgerie (Bamako, correspondance) / Source: lemonde

Quand Moctar Ouane s'exonère de l'adoption du plan d'actions de la feuille de route par le CNT : Une double violation de la constitution et de la charte

La logique de confiscation militaire du pouvoir de la Transition n'épargne décidément aucune de ses institutions. Pas même la Primature dont la lettre confidentielle n°0829 du 20 octobre 2020 se ramène à l'acte préparatoire d'une double violation de la Constitution de 92 et de la Charte. Dans sa lettre confidentielle adressée aux départements ministériels, Moctar OUANE instruit de lui soumettre avant le 28 octobre 2020 « leurs propositions de mesures et d'actions pour la mise en œuvre de la Feuille de route qui doivent être centrées sur les missions assignées à la Transition à l'article 2 de la Charte, hiérarchisées, assorties d'objectifs à atteindre et d'un chronogramme d'exécution ».

Les intentions inavouées lisibles entre les lignes de cette instruction paraissent suffisamment claires. Elles mettent à nu le mépris du Premier ministre OUANE pour le CNT devant lequel, en violation de l'alinéa 2 de l'article 15 de la Charte et de l'article 78 de la Constitution de 92, il n'a manifestement pas l'intention de présenter un Programme ou une Déclaration de politique générale. Le Premier ministre Moctar OUANE se moque en quelque sorte du CNT, comme du bon vieux temps de IBK avec le Premier ministre Boubou CISSE qui n'avait eu aucune considération pour l'Assemblée nationale devant lequel il ne s'est jamais présenté pour son programme ou sa déclaration de politique générale. A l'instar de cette Transition qui fait du IBK sans IBK, le Premier ministre Moctar OUANE se croit-il obligé de faire du Boubou sans Boubou ! L'incapacité de la junte à mettre en place le CNT doit-elle justifier la violation par le Premier ministre de ses obligations constitutionnelles ?

PAS DE PROGRAMME D'ACTION GOUVERNEMENTAL SANS QUITUS PREALABLE DU CNT



Certes, l'article 2 de la Charte énumère les missions assignées à la Transition dont les axes prioritaires font également l'objet d'une feuille de route. Pour autant, le Premier ministre ne saurait se dédouaner de ses obligations constitutionnelles. En particulier, il ne peut pas brûler l'étape doublement constitutionnelle de l'approbation de la Feuille de route par le CNT, garantie à l'alinéa 2 de l'article 15 de la Charte et à l'article 78 de la Constitution de 92.

L'alinéa 2 de l'article 15 de la Charte précise bien que « le Conseil national de Transition adopte le Plan d'actions de la Feuille de route de la transition présenté par le Premier ministre ». Cela signifie très clairement que c'est le Conseil National de Transition qui doit approuver le plan d'actions de la Feuille de route de la Transition dans le même esprit que l'article 78 de la Constitution de 92 selon lequel « le Premier Ministre, après délibération du Conseil des ministres engage devant l'Assemblée la

responsabilité du gouvernement sur son programme ou éventuellement sur une déclaration de politique générale ». Le plan d'actions de la Feuille de route de la Transition fait office de programme ou de Déclaration de politique générale au sens de l'article 78 de la Constitution sur laquelle le CNT doit préalablement se prononcer. Or, la lettre du Premier ministre ne prévoit l'intervention du CNT qu'en cours d'exécution du Programme d'action gouvernemental : « L'exécution du Programme d'action gouvernemental fera l'objet d'une évaluation trimestrielle conformément au chronogramme arrêté et d'un suivi régulier du Conseil National de Transition ». La lettre confidentielle n°0829 du 20 octobre 2020 met la charrue avant les bœufs. Comment le CNT va-t-il assurer le suivi d'un Programme qu'il n'aurait pas au préalable adopté comme stipulé à l'alinéa 2 de l'article 15 de la Charte et à l'article 78 de la Constitution ? C'est bien parce que le CNT doit au préalable approuver le plan d'actions de la Feuille



de route de la Transition qu'il est stipulé à l'article 16 de la Charte qu'il « veille à l'orientation, au contrôle et au suivi-évaluation de la feuille de route de la Transition ». Ce qui est instruit aux départements ministériels par OUANE ne doit se faire que lorsque le Plan d'actions de la Feuille de route qui constitue la Programme ou si l'on préfère la Déclaration de politique générale du gouvernement, aura été adopté par le CNT. Le Programme d'action gouvernemental doit être la déclinaison du Plan d'actions de la Feuille de route approuvé par le CNT.

UN AUTRE PIEGEE DE L'IMPOSITION DE LA DUALITE CONSTITUTIONNELLE

Aux termes de l'article 13 de la Charte de la Transition, le Conseil National de Transition en tant qu'organe législatif de la Transition, assume également les prérogatives de l'Assemblée nationale telles que définies par la Constitution de 92 que la Charte complète et sur laquelle il se fonde.

Il est vrai, en vertu de l'article 25 de la Charte, « qu'en cas de contrariété entre la Charte de la Transition et la Constitution du 25 février 1992, les dispositions de la présente Charte s'appliquent ». Tel n'est même pas le cas, comme le prouvent les articles 15 de la Charte et 78 de la Constitution de 92 entre lesquels

il n'existe aucune contrariété. Au contraire, la Charte et la Constitution de 92 entretiennent en la matière une solide complicité qui ne laisse aucune issue de secours au Premier ministre doublement tenu au plan constitutionnel, par l'obligation d'approbation de son Programme de Transition par le CNT en tant qu'organe législatif. Le Premier ministre semble ne pas en avoir conscience comme l'atteste sa lettre confidentielle n°0829 du 20 octobre 2020. Il ne réalise probablement pas qu'il est un Premier ministre relevant à la fois de la Transition (Charte) et de la normalité (Constitution de 92). Cette double contrainte consti-

tutionnelle dédouble l'obligation pour lui de faire adopter son « Programme » de Transition ou sa « Déclaration de politique générale » de Transition par le CNT. Il ne saurait, au risque de se rendre coupable de grave violation constitutionnelle, faire l'économie de cette formalité substantielle imposée à la fois par la Charte et la Constitution de 92.

Dr Brahim FOMBA Enseignant-Chercheur Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB)



Réussite de la transition : Le HCME compte jouer pleinement sa partition

Les responsables du Haut conseil des Maliens de l'extérieur (HCME) étaient face à la presse le vendredi dernier au siège de l'organisation à la Cité Unicef à Niamakoro. Objectif : donner la position de l'organisation sur la gestion de la Transition en cours et des précisions sur certains sujets comme le non renouvellement du bureau du HCME. Le conférencier était le vice-président Mohamed Sidibé, non moins président du Conseil de base de la Guinée.

D'entrée de jeu, Mohamed Sidibé a rappelé que le Mali vit depuis les événements du 18 août dernier une transition mise en place sur la base d'une Charte adoptée lors d'une concertation nationale. En tant qu'association reconnue d'utilité publique et existant dans 77 pays, dira-t-il, le HCME a le statut de représentant officiel des Maliens établis à l'étranger et d'interlocuteur des pouvoirs publics. C'est une émanation de la conférence nationale de 1991, a rappelé le conférencier.

Selon Mohamed Sidibé, le HCME tient régulièrement ses assises dans les délais statutaires.

Mais à cause de la pandémie de Covid-19, elle a dû reporter la réunion de son conseil d'administration qui devait se tenir en avril et celle de la conférence ordinaire électorale au mois d'août dernier. «Ce report est justifié par un cas de force majeure à l'échelle planétaire et il ne saurait rendre le bureau actuel du HCME illégal d'autant plus que tous les participants ainsi que les autorités maliennes ont été informés dans les délais requis» a fait savoir le vice-président du HCME, qui a promis que les convocations seront renouvelées et les assises se tiendront dès que la situation reviendra à la normale.

Concernant la gestion de la Transition, Mohamed Sidibé a souligné que le HCME a participé, du 10 au 12 septembre dernier, à la concertation nationale, représenté par une quinzaine de pays malgré les restrictions imposées par la Covid-19. Et c'est le président Habib Sylla lui-même qui a conduit la délégation du HCME au cours de ces trois jours de concertation sur la Transition. Il s'est réjoui que les principales préoccupations de leur organisation aient été prises en compte aussi bien dans la feuille de route que dans la Charte de la Transition.

Il s'agit notamment du choix de la terminologie « Maliens établis à l'étranger » au lieu de « diaspora ». Mais aussi, la présence des Maliens établis à l'étranger au sein du futur Conseil national de transition (CNT) qui sera l'organe législatif de la transition chargé d'adopter les réformes. A cet effet, Mohamed Sidibé a indiqué que le HCME entend y représenter l'ensemble des Maliens de l'étranger pour rester un acteur majeur des changements dont le pays a besoin dans tous les domaines et pour que soit prise en compte, la dimension migration-développement dans toutes les politiques publiques au Mali.

D. D.

Source : L'ESSOR





Mali : Le M5-RFP, mouvement contestataire contre l'ancien président IBK se dit trahi par la junte militaire

Le Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP), s'est dit trahi, lors d'une assemblée générale tenue samedi à Bamako, par le Comité National pour le Salut du peuple (CNSP), junte militaire qui a pris le pouvoir au Mali le 18 août dernier, parachevant ainsi les manifestations organisées à partir du 5 juin 2020, par le M5-RFP qui réclamait la démission de l'ancien président Ibrahim Boubacar Kéita, pour "mauvaise gouvernance" et "mauvaise gestion" de la crise multiforme que connaît le pays.

■ ■ Tous les engagements pris, même sous serment d'officier, ont été violés, les conclusions des concertations sur la Transition ont été falsifiées, le président et le Premier ministre de la Transition ont été choisis par malice et fraude et les textes régissant la Transition n'ont respecté aucune règle", a déclaré Choguel Kokala Maiga, un des responsables du mouvement.

En quelques semaines, a-t-il dit, "l'espoir s'est transformé en défiance, la confiance en déception et la Transition s'achemine vers une inéluctable impasse", ajoutant que le M5-RFP ne laissera personne empêcher l'émergence d'un Mali nouveau, n'acceptera pas la restauration en cours et dénoncera et combattrà les

complots de plus en plus manifestes contre le peuple. Nous ne laisserons personne perpétuer le régime de l'ancien président IBK sans IBK".

Dans les organes et institutions ou en dehors, le M5-RFP entend poser les bases solides d'une refondation du Mali basée sur des objectifs clairs dont l'ancrage durable du Mali dans la paix, la sécurité, l'unité nationale, le recouvrement de l'intégrité du territoire national et de la souveraineté du Mali, une gouvernance vertueuse fondée sur une lutte implacable contre la corruption, le traitement diligent des rapports de vérification (ceux disponibles et ceux élaborés pendant la transition), l'audit des finances publiques (dont celui

de la dette) des institutions de la république, des ministères et grandes structures publiques et de l'aliénation du patrimoine de l'État.

Le mouvement entend également lutter pour la consolidation du système démocratique, pour les réformes politiques et institutionnelles et pour l'organisation d'élections crédibles, la consolidation de l'État de droit, l'amélioration des conditions de vie des populations, la relance de l'économie et le soutien aux secteurs sinistrés par la Covid-19.

Dans cette optique et toujours en toute "légitimité", le M5-RFP réclame, "comme un dû, la présidence et le quart des membres du Conseil national de Transition (CNT) pour encore une fois se donner les moyens politiques et institutionnels du changement et de la refondation et invite les Maliennes et Maliens à rester mobilisés et déterminés pour une rupture véritable avec l'ancien système qui perdure et pour un changement réel par la Refondation du Mali", a insisté Choguel Kokala Maiga.

Le CNT est l'organe prévu dans la charte de la Transition, qui fera office d'un parlement. Il sera composé de 121 membres civils et militaires et jouera un grand rôle dans la refondation de l'État à travers des réformes profondes. En dépit du rôle prépondérant joué par le M5-RFP dans la chute de l'ancien régime, aucun de ses membres n'a été appelé au gouvernement par la junte militaire, rappelle-t-on.

Infos Plus Gabon

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Histoire du Mali : Qui se souvient de nos jours du franc malien ?

Le franc malien fut la monnaie du Mali entre le 1er juillet 1962 et le 1er juillet 1984. Bien que seule monnaie officielle du pays, le Mali affirmait ne pas quitter la zone CFA lorsqu'il créa cette monnaie.

En effet, l'ancien président malien Modibo Keita fut un visionnaire. Deux ans après l'indépendance du Mali proclamée le 22 septembre 1960, il fit le choix de la souveraineté monétaire. Le Mali abandonna ainsi le franc CFA pour battre sa propre monnaie, le Franc Malien.

L'on se rappelle le 30 juin 1962, le Président Malien, Modibo Keita déclara à l'Assemblée nationale : « Point n'est besoin d'être économiste pour savoir que la monnaie, au niveau national, est à la fois une garantie de liberté et, mieux encore, un instrument de puissance. Garantie de liberté, parce qu'elle nous permet, non pas de faire ce que l'on veut, mais bien plutôt d'agir dans le sens de l'intérêt national. Instrument de puissance - dans la mesure où elle nous donne la possibilité de contraindre les féodalités économiques et les groupes de pression qui veulent ignorer l'intérêt national pour ne défendre que les privilèges exorbitants hérités du régime colonial moribond. » Le même jour, Bamako prévient Paris qu'à partir du lendemain le franc CFA cessera d'avoir pouvoir légal sur son territoire. Il sera remplacé par un franc malien qui aura une valeur égale à celle du franc CFA.

Ainsi pour joindre l'acte à la parole, le Mali sous Modibo Keita a connu le Franc Malien. Les pièces et les billets du franc malien étaient produits en Tchécoslovaquie. La mise en circulation de la nouvelle monnaie, le 1er juillet 1962, laissait jusqu'au 15 juillet 1962 aux Maliens pour changer leurs francs CFA en francs maliens.

Cependant des problèmes survinrent dans l'application de cette décision. Le monde des affaires au Mali connut une crise due à la dévaluation du Franc Malien dès 1963. Une nouvelle dévaluation eut lieu le 6 mai 1967 à 50

% afin de relancer l'économie malienne.

Après cinq ans d'une gestation difficile, le franc malien essoufflé ne pouvait plus être porté par une économie nationale à bout de souffle. Face à d'énormes difficultés intérieures, les autorités maliennes sollicitèrent

après de la France la réintégration du Mali dans la zone CFA. Finalement, en juin 1984, le Mali abdiqua sa souveraineté monétaire pour endosser la tutelle monétaire française. Il fut de nouveau autorisé à utiliser le franc CFA comme monnaie officielle.

Selon un proverbe " Sans indépendance monétaire un pays ne peut être totalement libéré des méfaits du colonialisme ". De nos jours sommes-nous prêts à retourner vers ce Franc Malien ?

AFANOU KADIA DOUMBIA, stagiaire Malijet



Chaos en Côte d'Ivoire et en Guinée : L'intrigant silence coupable de la CEDEAO



L'actualité récente qui se déroule sous nos yeux, notamment en Côte d'Ivoire et en Guinée, est d'autant plus préoccupante que le silence de la CEDEAO intrigue plus d'un face aux « coups d'État électoraux » opérés par Alpha Condé et en cours pour Alassane Dramane Ouattara ! Comment comprendre dès lors ce silence des chefs d'Etat de la CEDEAO, ceux-là mêmes qui s'étaient acharnés sur le peuple malien en guerre de survie ? Y aurait-il une politique sélective, disons une politique de « deux poids, deux mesures » au sein de la CEDEAO ? Une seule certitude, c'est que l'organisation joue sa crédibilité, pardon le peu de crédibilité qui lui restait encore. Soit elle s'assume pour ce qui concerne la Guinée et la Côte d'Ivoire, soit elle doit s'apprêter à affronter l'ire des peuples africains !

Hier encore, c'était le Mali. Quoi donc pour justifier la fermeté avec laquelle la CEDEAO s'est acharnée sur le peuple malien, au point de lui imposer un embargo, comme pour lui faire payer son outrecuidance à vouloir se débarrasser d'un chef d'Etat qui allait le conduire irrémédiablement vers l'impasse, voire l'asphyxie ? Lorsque les Maliens se sont dressés comme un seul homme pour sortir de cette impasse, voilà que cette CEDEAO a rompu son

mutisme, avec un zèle jamais égalé, pour d'abord exiger le rétablissement d'un Président dont ils ne voulaient plus, et ensuite réclamer le retour des mutins dans les casernes.

Mais devant la détermination inébranlable du peuple malien, et face au constat amer de son échec cuisant face à ces exigences et le fait que le principal intéressé avait lui-même fini par jeter l'éponge, ces mêmes chefs d'Etat, piqués dans leurs égos surdimensionnés, ont malgré tout mis sous embargo le Mali, comme pour faire payer à son peuple cette volonté, ce besoin inextinguible de changement. Heureusement que les Maliens ont tenu bon pour se débarrasser d'un homme qui leur avait tout promis, mais qui finalement ne leur aura laissé qu'un pays exsangue, asphyxié, endetté, appauvri et physiquement divisé, de nombreux cadavres, une arrogante et indécente gestion familiale...

Et pendant ce temps, non loin de là, dans la côte d'Ivoire voisine, plutôt que de s'investir pour le respect de la volonté populaire, on a constaté l'intransigeance du chef d'Etat ivoirien et sa volonté de braver son peuple, quitte à marcher sur les cadavres des ivoiriens (ses mains sont déjà trempées du sang d'un nombre important de ses concitoyens), et cela sous les yeux de la CEDEAO et de la fameuse com-

munauté internationale. On ne peut donc que s'interroger sur l'attitude de la CEDEAO qui fait du « deux poids deux mesures » par des positionnements largement déterminés par des facteurs aux antipodes des intérêts réels des peuples.

Cette démarche sélective pour les présidents guinéen et ivoirien se fonde-elle plus sur les intérêts crypto-personnels de certains Chefs d'Etat, les enjeux géostratégiques et économiques des occidentaux qui tirent visiblement les ficelles dans l'ombre ou sur quel critère propre à la CEDEAO ? Question de taille, quand on sait qu'en Côte d'Ivoire et en Guinée Conakry, l'obsession du troisième mandat se solde et continue de se solder par des morts au fil des jours !

Faut-il désespérer de l'Afrique ? Pour nombre d'observateurs, seule la sauvegarde des intérêts occidentaux semble guider tous ces comportements de certains chefs d'Etat pour qui, le respect des suffrages des électeurs importe peu, dès lors que les intérêts des grands groupes occidentaux, des lobbies de toutes sortes sont préservés ; peu importe la vie des africains quand de gros enjeux financiers sont menacés. Et surtout lorsqu'ils trouvent leur soubassement dans la cupidité de nos dirigeants. Pour ces observateurs, loin de toute attitude fataliste, la situation actuelle nous impose aujourd'hui, plus que jamais, un sursaut d'orgueil, un réveil hardi de la conscience africaine.

Et ils en veulent pour preuve, les « bonnes pratiques » en matière de bonne gouvernance dans des pays comme le Cap-Vert, le Botswana, l'Afrique du Sud, le Lesotho, qui ont fini de trancher le débat sur la question des mandats. A nous africains donc, surtout ceux des anciennes colonies françaises, de prendre nos destins en main, qui passe par l'érection d'organisations fortes œuvrant pour les intérêts des peuples et pour le développement du continent à la place des institutions fantoches comme la CEDEAO !

■ Yama DIALLO

Afrique : La fuite illicite de capitaux dépasse 75 milliards d'euros par an

Corruption, contrebande, évasion fiscale, sous-facturations : le montant des pertes équivaut à la somme de l'aide publique au développement et des investissements directs étrangers, selon de nouveaux calculs de l'ONU.



Un négociant pèse des pépites d'or dans une mine illégale, dans la province du Sud-Kivu, en République démocratique du Congo, en avril 2014. REUTERS

L'hémorragie de capitaux d'origine illicite dont l'Afrique est le théâtre sape la capacité de nombreux gouvernements à assurer les services de base à leur population. Cette perte serait d'au moins 76 milliards d'euros (88,6 milliards de dollars) par an selon la dernière évaluation retenue dans le rapport 2020 sur le développement économique de l'Afrique, publié lundi 28 septembre par la Conférence des Nations unies sur le développement (Cnuced). Une somme qui avoisine le cumul annuel de l'aide publique au développement et des investissements directs étrangers reçus par le continent entre 2013 et 2015.

« Ces flux, qui privent les Trésors publics de ressources nécessaires au financement du développement, sont considérables et ne cessent de croître », déplorent les auteurs du rapport, en précisant qu'ils représentent aussi la moitié des 200 milliards de dollars par an jugés nécessaires pour que l'Afrique soit en mesure d'atteindre les Objectifs du développement durable (ODD) d'ici à 2030. La précédente estimation, publiée en 2015 par la Commission économique des Na-

tions unies pour l'Afrique, avançait le chiffre de 50 milliards de dollars en moyenne par an sur la période 2000-2008.

Ces sorties de capitaux empruntent différents canaux. La corruption, la contrebande, l'évasion fiscale en font partie, mais c'est de loin la manipulation des facturations dans le secteur des industries extractives qui alimente le plus généreusement cette délinquance. La Cnuced estime que le maquillage de ces flux commerciaux permet de soustraire 40 milliards de dollars par an aux yeux des administrations douanières. L'opération consiste pour les entreprises – souvent des multinationales – qui s'y adonnent à sous-facturer le montant des exportations afin de percevoir le bénéfice de la transaction sur un autre compte ouvert dans un pays tiers. La surfacturation des importations permet, de son côté, de faire sortir des revenus acquis de manière occulte.

Le secteur de l'or en tête

« Plus le poids d'un minerai est faible et sa valeur élevée, plus il concentre » les activités criminelles, détaille le rapport, en montrant que le secteur de l'or est à l'origine de plus des deux tiers des détournements, à partir de chiffres obtenus en rapprochant,

selon une méthode dite « en miroir », les données déclarées par le pays exportateur d'un côté et le pays importateur de l'autre. Le commerce du diamant génère, lui, 12 % des fraudes et celui du platine 6 %. En volume, plus de la moitié des flux illicites de capitaux proviennent de contrats réalisés au Nigeria, en Afrique du Sud et en Egypte, même s'il faut prendre ces chiffres avec précaution compte tenu de la fragilité des données statistiques. D'ailleurs, seuls 43 pays sur le continent publient régulièrement des données auprès de la base du commerce international des Nations unies. Junior Davis, directeur du bureau Afrique de la Cnuced et coordonnateur du rapport, regrette que « cette méthode permette mal d'appréhender les flux illicites liés à l'exploitation pétrolière. Les exportations de brut qui passent par les pipelines ne sont pas enregistrées auprès des autorités douanières et une fois raffiné, le pétrole perd toute trace de ses origines, ce qui rend très difficile son traçage dans les statistiques internationales. Notre estimation est en conséquence certainement assez inférieure à ce qu'elle aurait été si les chiffres manquants du pétrole et du gaz avaient pu être intégrés à cette analyse », pointe-t-il.

Le rapport de la Cnuced se veut l'occasion de rappeler que la présence de cette économie souterraine dans un Etat va souvent de pair avec une faiblesse des ressources consacrées aux services de base. « Les budgets sont en moyenne inférieurs de 25 % dans le domaine de la santé et de 58 % dans celui de l'éducation dans les pays où les flux illicites de capitaux sont importants », pointent les auteurs. De plus, dans ces pays, les méthodes d'exploitation des ressources minières sont aussi parmi les plus « sales » pour l'environnement.

L'enjeu d'un contrôle accru de cette économie mafieuse n'est donc pas seulement financier. Face à cette criminalité organisée, les initiatives pour contrôler ces mouvements de capitaux ont jusqu'à présent connu peu de retombées, constate le rapport qui, en conclusion, insiste sur la nécessité de renforcer la collecte des données douanières et fiscales pour permettre de mieux identifier les sources de détournements.

Laurence Caramel

Crise politique guinéenne : La mission conjointe CEDEAO-UA-ONU ne fait pas bouger les lignes

Le long entretien (plus de 2 heures) que la mission conjointe CEDEAO-UA-ONU a eu avec l'opposant et candidat autoproclamé vainqueur de la présidentielle du 18 octobre ne semble pas avoir permis de faire évoluer la position de ce dernier. C'est l'impression que guineenews a eue en sortant du domicile de Cellou Dalein Diallo, dont l'accès a été momentanément permis à la presse, à certains leaders politiques et à des cadres de l'ufdg.

Il y a des signes qui ne trompent pas. Même si rien n'a filtré du long entretien qui a eu lieu ce lundi soir, 26 octobre, entre Cellou Dalein Diallo et la mission conjointe CEDEAO, UA, ONU au domicile du candidat de l'ufdg à dernière présidentielle.

En tout cas, le principal concerné n'a pas parlé au sortir de cette rencontre, alors que c'est lui qui aurait exigé la présence de la presse à son domaine où il devait recevoir finalement la déclaration... Et le discours du président de la

commission de la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) ne révèle pas grand-chose.

En réalité, Jean-claude Kassi Brou n'a rien dit de nouveau. Accompagné de la commissaire aux affaires politiques de l'union africaine Coussouma Minata Samata et du représentant spécial et chef du bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, Mohamed Ibn Chambas, il remercie l'ancien premier ministre d'avoir reçu sa délégation ambitieuse de « contribuer à baisser la tension née de la présidentielle. »

Cela, à travers des consultations qui se poursuivront demain mardi 27 octobre après avoir débuté ce lundi, ajoute le diplomate.

Un discours quasiment creux qui s'est fait beaucoup attendre. Après l'annonce de ce bref entretien avec la presse, les journalistes ont attendu presque une demi-heure avant l'arrivée de la délégation à la véranda aménagée pour la circonstance. Une arrivée qui a été précédée

par un long échange entre Dalein et ses hôtes tous debout finalement...

Et pour ne rien arranger, au moins deux responsables du parti de Cellou Dalein Diallo ont été mis aux arrêts. Pendant qu'ils sortaient du domicile de son leader juste après la mission et les journalistes, Fodé Oussou Fofana et Kalemoudou Yansané ont été arrêtés par des agents.

A noter que commissaire Behanzin, chargé de la paix et de la sécurité à la CEDEAO, bien que de la mission à Conakry, n'a pas fait partie de la délégation. Certaines indiscretions laissent entendre que le principal opposant au régime Condé aurait récusé le diplomate béninois. Le leader de l'ufdg réagirait ainsi à l'attitude de ce dernier qu'il reproche d'avoir un parti pris pour son protagoniste Alpha Condé.

Source : Guinée News





Championnat national de basket-ball : L'ultime bataille !

D'un côté, le Djoliba et l'AS Police Dames et de l'autre, Attar club de Kidal et l'AS Police Messieurs : les Play-offs 2019-2020 promettent du spectacle et devraient faire vibrer la salle du Palais des Sports Salamatou Maïga, du 2 au 7 novembre

Djoliba-AS Police chez les Dames et Attar-AS Police chez les Messieurs, voilà les affiches des Play-offs du championnat national de basket-ball. Le verdict est tombé dimanche, au Palais des Sports Salamatou Maïga, à l'issue de la dernière journée du Carré d'as. Sur le tableau féminin, le Djoliba affrontait l'AS Police dans un duel pour la première place. Le choc a tourné à l'avantage des Rouges, vainqueurs 67-57, soit 10 points d'écart. De son côté, le Stade malien a dominé le Cen-

tre Bintou Dembélé de Koulikoro (CBD) 71-49. Un succès inutile pour les Stadistes qui ont animé les débats pendant presque toute la première phase du championnat, mais qui restent finalement à quai. Au classement, le Djoliba termine à la première place du Carré d'as, avec 6 points (trois victoires, en autant de matches) face, respectivement au CBD (48-44), au Stade malien (79-55) et à l'AS Police (67-57). Des Policières qui s'adjugent le deuxième ticket, avec 5 points et qui accompagneront

les Rouges aux Play-offs. Pour l'AS Police, tout s'est joué lors de la journée inaugurale du Carré d'as. Opposées à l'un des favoris de la compétition, le Stade malien, les Policières se sont imposées sur le fil 64-62 avant de confirmer contre le CBD défait 63-43, lors de la deuxième journée. Ainsi, la défaite contre le Djoliba (57-67, 3^e journée) a été sans conséquence pour l'AS Police qui coiffe le Stade malien au poteau d'arrivée.

Sur le tableau masculin, Attar club de Kidal (6 points) a créé la sensation, en terminant à la première place, devant l'AS Police (5 points), le Réal (4 points) et l'AS Mandé (3 points). L'équipe de Kidal a affiché ses ambitions dès la première journée, en dominant la grande favorite l'AS Police, battue 67-63, avant de dicter sa loi successivement face au Réal (85-71) et à l'AS Mandé (80-71).

Quant aux Policiers, après leur faux pas initial, ils se sont ressaisis lors des deuxième et troisième journées, en battant l'AS Mandé (65-49) et le Réal (72-42). Les champions du Mali

2019-2020 seront donc présents aux Play-offs, qui se disputeront du 2 au 7 novembre au Palais des Sports Salamatou Maïga.

Les quatre équipes qualifiées pour l'ultime phase du championnat, à savoir le Djoliba et l'AS Police Dames, Attar club de Kidal et l'AS Police Messieurs s'affronteront sur cinq matches et celles qui totaliseront trois succès seront sacrées championnes du Mali 2019-2020. Malgré l'absence de quelques cadors (entre autres on peut citer le Stade malien et le CBD Dames, le Réal et le Stade malien Messieurs), cette édition 2020 des Play-offs promet du spectacle et fait déjà saliver les supporters.

En tout cas, si l'on en juge à travers le parcours des quatre formations lors du Carré d'as, on peut s'attendre à une belle empoignade. Seule équipe présente sur les deux tableaux, l'AS Police vise le doublé, alors que le Djoliba Dames est en quête d'un sixième succès de rang. En quête de leur première couronne, les Policières tiendront-elles le choc face aux Djolibistes ? Sur le papier, les Rouges aborderont la compétition avec les faveurs du pronostic, mais on ne peut jurer de rien, tant l'écart s'est resserré cette année entre les deux forma-

tions.

«Au basket féminin, presque toutes les équipes se valent, c'est la sensibilité féminine qui est là et souvent les choses ne se passent pas comme on le pense. Les filles ont besoin d'être galvanisées et pour cela les supporters sont là et les poussent à se surpasser et à faire des choses positives. Pour moi, ces Play-offs 2020 vont se jouer au mental, raison pour laquelle le discours des managers sera important. Nous allons tout mettre en œuvre pour conserver notre titre», a déclaré l'entraîneur du Djoliba, Amara Traoré, après la victoire contre l'AS Police.

Pour sa part, le technicien des Policières est d'abord revenu sur la défaite de ses joueuses face aux Rouges, avant d'évoquer les Play-offs. «Lors de cette dernière journée du Carré d'as, nous avons tout donné, mais malheureusement nous sommes tombées sur une équipe du Djoliba plus forte que nous.

Les deux équipes avaient l'obligation de mouiller le maillot et ont répondu présentes. Aux play-offs, nous avons notre chance, nous allons tout faire pour décrocher le titre. Nous sommes une équipe engagée et déterminée qui ne lâche rien. La mission s'annonce diffi-

cile parce que cette finale va opposer les deux meilleures équipes de la saison», a confié coach Mamoutou Kané.

La finale masculine sera placée sous le signe de la revanche pour Attar club. Et pour cause, les Kidalois ont été défaits deux fois en trois confrontations avec l'AS Police, mais lors du Carré d'as, Attar club a réussi à piéger son adversaire (67-63). Ce succès a fait du baume au cœur des joueurs de Kidal qui tenteront de rééditer le même exploit lors de ces Play-offs. Les protégés de Moussa Cissé réussiront-ils à damer le pion aux champions du Mali et s'offrir le premier trophée de leur histoire ? La mission s'annonce difficile, mais on ne peut totalement écarter cette hypothèse, quand on se rappelle le coup réalisé l'année dernière par les Kidalois contre cette même formation de l'AS Police, battue 79-78 en finale de la coupe du Mali.

Pour mémoire, les Play-offs se disputeront du 2 au 7 novembre au Palais des Sports Salamatou Maïga.

Seïbou S. KAMISSOKO
Source : L'ESSOR





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous entrez dans le vif du sujet : quel que soit votre domaine d'activité, vous devrez vous retrousser les manches et faire preuve de beaucoup de détermination. Concentrez-vous sur vos priorités, sans vous laisser abattre face aux premières difficultés.

Il n'y aura pas spécialement d'épée de Damoclès sur vos comptes, en dehors de celle que vous pourriez vous-même provoquer. Vous croirez en votre chance, mais en la provoquant inopinément avec un trop-plein de dépenses, vous la ferez fuir au grand galop.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Si Uranus complique votre vie affective, il en sera de même au travail. N'essayez pas de changer les autres, ils n'apprécieront pas votre attitude. N'essayez pas non plus d'imposer vos idées, il y aura trop de friture sur la ligne.

Dans ce domaine aussi vous vous montrerez impulsif. Et vous pourriez même prendre des risques inconsidérés juste pour faire selon votre idée. Si certains vous donnent des conseils, prenez le temps de les écouter. Ils le font pour votre bien.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

C'est avec appréhension que vous abordez cette journée, car l'ambiance est devenue difficile. Votre poste ne vous met pas en valeur. Votre générosité spontanée peut vous pousser à rendre service à un collègue qui ne fait pas son travail, ce qui vous retarde.

Les relations avec votre famille irritent, car on cherche à être intrusif sur votre façon de gérer votre trésorerie. Des frais inadaptés peuvent arriver suite à des coups de cœur. Des gadgets peuvent faire fondre votre budget et l'amputer avant la fin du mois.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous émergerez enfin d'une situation qui n'était pas vraiment à votre avantage et dont vous étiez pour une bonne part responsable. Quoiqu'il en soit, il sera grand temps de dissiper certains malentendus et de prouver toute votre bonne volonté au travail.

La Lune dans votre secteur d'argent sera de bon augure et vous apportera des nouvelles positives en ce qui concernera vos finances. Cette somme que vous attendiez depuis un certain moment vous sera enfin versée et vous en profiterez sans culpabiliser.



Lion (22 juillet - 23 août)

Les astres vous donnent l'occasion de vivre une évolution professionnelle intéressante et de participer à un projet collectif où vous menez un rôle décisif. On attend de vous, des initiatives et beaucoup de créativité. La journée est satisfaisante.

Il est bien difficile de résister à vos envies d'achats. Elles s'adressent surtout à des vêtements, au renouvellement de ceux-ci, aux accessoires de mode ou des objets décoratifs. Cependant, de la sérénité vous accompagne dans votre gestion financière.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Une grande adaptabilité vous permettra de retomber sur vos pieds. Peu importe les événements de la journée, vous saurez faire face. Si vous cherchez un emploi, attendez-vous à décrocher un entretien. Vous serez surpris de cet imprévu, mais ravi.

Occupez-vous des démarches que vous avez mises de côté. Vous avez pris du retard dans vos papiers, il est temps de redresser la barre. Attelez-vous ou donnez la priorité aux dossiers en lien avec le domaine financier pour les renvoyer dans les meilleurs délais.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Des concessions sont à faire dans vos activités. Elles ne vous apportent guère de satisfactions et vous commencez à rechercher ailleurs. Des pistes peuvent s'ouvrir, mais rien de bien concluant. Lisez entre les lignes si vous devez signer un contrat.

La prudence est encore conseillée, même si vos tentations sont fortes. Des contrariétés concernent les loisirs limités. Vos sorties permettent de décompresser avec l'ambiance actuelle. Si vous faites des frais pour les distractions, faites-les avec parcimonie.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous serez dans une phase où il vous reviendra de dépasser vos propres limites, en tout cas celles que vous vous serez imposées jusqu'à présent, mais cela ne signifie pas que vous devez jouer cavalier seul ! Une bonne synergie produira plus d'efficacité.

Vos plans auront le vent en poupe et si vous avez besoin d'un soutien pour les mettre en place, ce sera le moment de le solliciter. Vous n'aurez pas à chercher bien loin, car une personne de votre entourage sera disposée à vous donner un coup de main.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Si vous travaillez, vous vous montrerez très efficace et ne vous laisserez pas distraire par le climat estival et les nombreux allers et retours de vacances de vos collègues. Concentré, vous exécuterez vos tâches avec brio.

Vous serez tenté de dépenser plus que de raison. Vous êtes heureux, vous voulez que tout le monde le soit. Vous invitez, vous offrez à boire, vous ne pensez pas vraiment à ce que vous faites. Votre compte va vous le rappeler très vite !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Tout n'avancera pas aussi vite que vous l'aimeriez, mais vous n'aurez pas d'autres choix que de faire avec. Certains de vos projets stagnent, et vous devrez travailler d'arrache-pied pour atteindre l'objectif que vous vous êtes fixé.

Vos finances sont saines, mais vous ne le devez qu'à votre extrême rigueur. Ne changez rien et surtout pas aujourd'hui où votre ciel planétaire ne vous permet pas de folies. Dans quelques jours, c'est la paye, vous pourrez vous faire plaisir.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Un collègue avec qui vous avez peu d'échanges peut vous confier son entière confiance. Des appuis se présentent et ils vous donnent du courage pour entreprendre des démarches. Une nouvelle perspective se met progressivement en place dans votre carrière.

Il est bien difficile de réaliser de grandes économies. Vous ne semblez pas du tout maîtriser les revenus qui dès qu'ils sont arrivés, repartent dans différents frais. Votre insouciance peut causer des frais très imprévus dans des sorties par des amis nouveaux.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous aurez de vraies possibilités d'évoluer ou de vous sentir plus à votre place dans votre activité, mais encore faudra-t-il vous donner les moyens d'assoir correctement vos ambitions. Elles pourraient partir en fumée si vous n'y prêtez pas d'attention.

Jupiter rétrograde vous imposera une surveillance accrue sur vos finances. Eh oui, cette planète ignorera vos limites, ce qui pourrait augmenter considérablement votre flux de dépenses. Veillez à ce que vos engagements soient compatibles avec vos moyens.

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous